

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Election tacite à la Municipalité pour la fin de la législature 2016-2021

A l'échéance du délai de dépôt des listes de candidatures, lundi 17 décembre à 12h00, une seule liste, comportant le nom d'un candidat, avait été déposée.

Le Bureau électoral a dès lors proclamé élu tacitement Conseiller municipal pour la fin de la législature en cours **Monsieur Didier SIEGFRIED**.

Né en 1985, parqueteur indépendant, père de famille, Monsieur Siegfried siège depuis de nombreuses années au sein du Conseil communal corsalin, qu'il a présidé et où il a notamment été membre de la Commission de gestion.

La Municipalité se réjouit d'accueillir son nouveau collègue dès la rentrée de janvier. Elle est persuadée que ses expériences tant au sein du Conseil communal que dans les sociétés locales seront des atouts dans ce nouveau poste, qui nous permettront d'œuvrer de concert pour le bien de la commune.

La nouvelle répartition des dicastères sera communiquée en janvier, après l'entrée en fonction de Monsieur Siegfried.

Corseaux, le 17 décembre 2018/CP

Renseignements :

Laurent Paschoud, Président du Bureau électoral
Corinne Pilloud, Secrétaire municipale

+41 21 922 74 75
+41 21 925 40 11